

Exposition genevoise du travail féminin : 21 avril - 3 mai 1925

Autor(en): **E.T.F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **13 (1925)**

Heft 208

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ensuite, parce que cet appui vient d'une féministe convaincue, ce qui prouve que féminisme et « famillisme » convergent et par conséquent que l'émancipation politique de la femme, bien loin de ruiner la famille, comme le prétendent nos adversaires, contribue à sa restauration.

MAURICE VEILLARD.

Par une intéressante coïncidence, nous recevons d'une autre collaboratrice la note suivante qui touche au même ordre d'idées et que nous hâtons de publier. (Réd.)

A travail égal, salaire égal

A la fin de 1924, on put lire dans différents journaux que le Conseil Fédéral se proposait d'économiser fr. 50.000 environ dans l'administration supérieure des douanes et environ 12.000 dans certains bureaux douaniers, et cela principalement en remplaçant des employés masculins par des femmes.

Poussés par une même inquiétude bien compréhensible, le Comité central de la Société suisse des commerçants et l'Association suisse des Sociétés de femmes employées adressèrent au Conseil Fédéral une pétition à laquelle il vient d'être répondu par le Département des Finances. De cette réponse, publiée par le *Journal des Commerçants* (13 mars) nous extrayons les lignes suivantes :

« Vos sociétés estiment qu'une disposition semblable déprécie les femmes employées, tout en préparant un avilissement général des salaires. Elle se voit forcées de prendre position contre elle, et de soutenir le point de vue que le travail doit être rétribué d'après sa qualité, et non d'après des considérations d'ordre économique.

« ... L'usage suivi par les Offices de la Confédération pour la nomination et la rétribution des employés est conforme au principe soutenu par vos sociétés. Dans l'administration fédérale, le travail est de plus en plus apprécié selon sa qualité. Lorsque les conditions sont semblables, il n'est fait, en principe, aucune différence de salaire entre les employés hommes et femmes. L'avant-projet de réforme des salaires adopté par le Conseil Fédéral renferme des emplois qui peuvent être exercés tout aussi bien par des hommes que par des femmes. Il ne prévoit aucune différence de traitement entre eux. Les travaux exécutés par les femmes sont rétribués d'après leur valeur, et en tenant compte, de la façon la plus objective possible, de toutes les circonstances. Votre pétition doit donc avoir été motivée par des suppositions erronées..., etc. ».

Si nous pensons qu'un tel incident a son importance, ce n'est pas tant par la réponse, malgré tout ambiguë, du Département des Finances (égalité de salaire, oui, mais maintien des femmes dans les emplois subalternes), que par l'attitude de deux grandes associations professionnelles, l'une mixte, mais en majorité masculine, et l'autre féminine. Hommes et femmes comprennent donc quelquefois que la dépréciation du travail féminin leur est également préjudiciable, aux uns et aux autres.

Notons d'ailleurs que l'égalité de principe n'est pas incompatible avec le sursalaire familial ou les allocations familiales, question connexe que traite à fond ce même numéro du *Mouvement Féministe*.

E. PORRET.

Exposition Genevoise du Travail féminin

24 avril — 3 mai 1925

La dernière quinzaine, malencontreusement coupée en deux par les vacances de Pâques — et d'autre part ne sera-ce pas là

un court temps de répit, que nos infatigables travailleuses sauront utiliser au mieux et qui permettra aussi à la curiosité publique, blasée par tant d'appels, de séances, de représentations, de Salons, etc. de se refaire et de rentrer à Genève avec des yeux neufs? — la dernière quinzaine sonne et les travaux se poursuivent avec une activité, qui n'est pas toujours exempte de fièvre. C'est qu'il y a tant et tant de besoins qui ne peuvent s'exécuter qu'au dernier moment, tant de préoccupations qui ont dû ces mois derniers céder le pas à d'autres plus pressantes, et qui reviennent maintenant impérieuses... Et cependant on avance. Cette semaine, les jurys des stands de la couture, de l'ameublement, des beaux-arts et du pavillon de l'enfant — les quatre sections soumises au verdict d'un jury éliminatoire — ont fonctionné avec zèle et dévouement. Les présidentes de chaque section réunissent les exposantes et organisent au mieux avec elles la disposition intérieure de chaque stand. Le Bureau s'occupe de la propagande : articles de presse, annonces, affichage, cartes postales-réclame ; de l'organisation intérieure : Commissaires, service de sûreté, assurances contre l'incendie, contre le vol, postes de secours. La Commission des finances prépare son matériel de billets et de cartes d'entrée, et recrute son personnel de contrôle. Les deux Commissions du local et de la décoration sont sur les dents, malgré le concours précieux et courtois des architectes, MM. Peyrot et Bourrit. Et du programme des démonstrations et des soirées, qui s'imprime au moment où paraissent ces lignes, nous détachons les renseignements suivants, sous réserve naturellement des modifications toujours possibles :

VENDREDI 24 AVRIL : 15 heures : Ouverture officielle de l'Exposition. — 20 h. 30 : Représentation donnée par l'Ecole d'art dramatique (Mmes d'Assilva et de Saussure). — (Tous les autres jours, l'Exposition sera ouverte de 10 h. à 22 h.)

SAMEDI 25 AVRIL : 15 h. et 16 h. 1/2 : Concours de sténo-dactylographie. (S'adresser pour tout renseignement à cet effet à Mme Elie, 19, boul. Georges-Favon, et à Mme Rochat-Burdin, 23, rue de la Confédération.) — 20 h. 30 : Soirée organisée par Mme Lily Pommier, professeur de diction au Conservatoire.

DIMANCHE 26 AVRIL : 15 heures : Exercices et production de gymnastique féminine. — 20 h. 30 : « Musiques oubliées », audition d'œuvres du XVI^{me} et du XVII^{me} siècle, sous les auspices du Lyceum de Genève.

LUNDI 27 AVRIL : 15 et 17 heures : Deux conférences éducatives. — 20 h. 30 : Répétition de la soirée du 26 avril.

MARDI 28 AVRIL : 17 heures : Défilés de modèles de haute couture de sept grandes maisons de Genève. — 20 h. 30 : « Musiques oubliées » du XVIII^{me} siècle.

MERCREDI 29 AVRIL : 15 h. Films industriels. — 20 h. 30 : Défilés de modèles de haute couture.

JEUDI 30 AVRIL : Après-midi des écoles (prix réduit) : 15 heures : « Le chant à l'école primaire » (avec chœurs d'enfants) ; — 17 heures : Jeux d'éclaireuses et rondes enfantines. — 20 h. 30 : Représentation donnée par l'Ecole d'art dramatique.

VENDREDI 1^{er} MAI : 15 et 17 heures : conférences éducatives. — 20 h. 30 : Répétition de la soirée du 28 avril.

SAMEDI 2 MAI : 15 heures : démonstration : « L'enseignement de la musique » ; 17 h. : « La gymnastique à l'école primaire. » — 20 h. 30 : Audition d'œuvres musicales de compositeurs féminins.

DIMANCHE 3 MAI : Journée populaire à prix réduit. — Distribution des prix et diplômes. — Soirée de musique.

Informons encore celles de nos lectrices que les communiqués de la grande presse n'auraient pas atteints qu'un concours de beaux bébés, de un à trois ans, d'après des photographies, sera organisé pendant la durée de l'Exposition, et que toutes les mamans de bébés ayant actuellement cet âge et domiciliés dans le canton de Genève peuvent, dès maintenant et jusqu'au 20 avril, envoyer les photographies des concurrents à M^{me} Ballet,

39, Bd. G. Favon. Ces photographies seront exposées dans un petit stand spécial sur la galerie du premier étage, et — chose amusante pour des suffragistes, ce sera sur les indications d'un scrutin public que seront décernés trois prix aux plus beaux bébés (1^{er} prix: poses photographiques et épreuves gratuites chez M^{me} Junod, photographe, 2^e et 3^e prix: vêtements d'enfants), tout spectateur, toute spectatrice étant admis moyennant une légère finance à exprimer son vote.

Et maintenant, lecteurs, et maintenant lectrices... au revoir, au Bâtiment électoral, dès le 24 avril. Et merci d'avance de votre visite. Au revoir...
E. T. F.

Choses de la montagne

II. UN OFFICE SOCIAL EN MAINS D'UNE FEMME.

Il s'agit de l'Office de la Chaux-de-Fonds, créé il y a six ans par M. Moll, pasteur, pour remédier au chômage terrible qui désolait alors notre cité montagnarde. Fondé sous les auspices d'un parti politique, l'Union helvétique, mué aujourd'hui en parti progressiste neuchâtelois, le nouveau-né fut d'abord considéré comme l'œuvre bourgeoise d'un parti bourgeois et quelque peu vilipendé par des socialistes. Mais tout s'arrange en ce monde avec un peu de bonne volonté de part et d'autre: l'Office a su rendre évident qu'il poursuivait un effort utile à tous et il touche une subvention de notre commune à majorité socialiste.

Depuis cinq ans environ, la direction de l'O.S. est entre les mains d'une femme, M^{me} Leuba-Grezet, qui s'acquitte de ses délicates fonctions avec un tact et un dévouement quasi maternels auxquels chacun rend spontanément hommage. Elle a derrière elle un comité neutre, politiquement et confessionnellement parlant, composé d'hommes et de femmes, de patrons et d'ouvriers.

Les services de l'O.S., absolument gratuits, comprennent: 1. *Le service des renseignements*, qui fixe les gens que cela intéresse, sur les conditions d'apprentissage en Suisse et à l'étranger et sur les différentes œuvres d'entraide, de prévention, de relèvement, etc.; il renseigne discrètement sur la valeur d'un commerce à reprendre, sur la valeur morale et financière d'employeurs ou d'employés; il signale aux autorités, à la police éventuellement, les cas suspects de personnes se livrant à l'immoralité, ou refusant le travail offert, ou vivant d'expédients; il sert d'agent de liaison entre les diverses œuvres de la ville, etc. — 2. *Le service juridique* a d'obligeants avocats dans la manche pour toutes sortes de renseignements et démarches, et donne des consultations sur des questions de divorce,

séparation de biens, recherche en paternité, successions, inventaires, poursuite pour dettes, recouvrement de créances, etc., etc. — 3. *L'orientation professionnelle* s'occupe d'apprentissage et de rééducation professionnelle, et travaille à un projet d'enseignement ménager post-scolaire. — 4. *Le service de prêts* avance sans intérêts des sommes allant jusqu'à 250 fr. à des personnes momentanément gênées. — 5. *Le Parrainage* groupe des amis de l'O.S. qui entourent de leur sollicitude et de leur aide matérielle et morale des familles déshéritées. Cette aide consiste, par exemple, à payer un apprentissage à un jeune garçon, ou un trousseau à une jeune fille, ou un plat de viande par semaine à une famille nombreuse qui n'en savait plus le goût depuis longtemps, etc. Les parrains qui n'ont pas d'argent à dépenser donnent leur temps, font des démarches pour des gens empêtrés, donnent des leçons de français, de comptabilité, de sténographie à des jeunes gens et jeunes filles que l'Office aiguille vers une bonne place. — 6. *Le service confidentiel* donne sur demande des consultations en dehors des heures de réception. — 7. *Le service du travail à domicile* trouve du travail à des personnes âgées, malades, ou victimes de circonstances malheureuses, et qui ne peuvent quitter leur logis. Ce service s'occupe aussi de trouver une bonne clientèle à de jeunes lingères ou couturières qui débutent. — 8. *Le service de placement*, qui a eu une activité fiévreuse lors des périodes de chômage et qui plaçait alors le personnel qualifié, s'occupe à peu près uniquement aujourd'hui de ce que l'O.S. appelle des placements philanthropiques. Il s'agit ici de gens handicapés par la maladie, la vieillesse ou les infirmités, ou aussi de mères non mariées, de jeunes gens ou jeunes filles qu'une lourde hérédité, ou un passé condamnable, empêchent de trouver un travail stable. Eh bien! ces pauvres travailleurs de rebut, l'Office finit par les caser... il y a de bien braves gens dans le monde!

Et quels empotés parmi ceux qui supplient la directrice de leur dénicher une place: « Dites bien au moins que je suis une personne *stylisée* », recommande anxieusement une pauvre nigaude qui aspire à être femme de chambre de bonne maison. — Et ce garçon balourd qui d'une voix empatée adjure M^{me} Leuba, en train de téléphoner à un patron éventuel: « Dites au moins que je suis un type dégoûté. » — Quand on donne à une pauvre vieille dame une adresse rue du Coq d'Inde, à Neuchâtel, elle revient toute éplorée: « J'ai pourtant bien écrit, comme vous l'aviez dit, à M. Coq, rue d'Inde, et il ne me répond pas. » — On en rit, de ces éberlués, mais les larmes ne sont pas loin, n'est-ce pas?

« Nous avons une réunion de couture, raconte la directrice; on y fabrique des vêtements pour nos protégés, on n'y potine pas et on y lit à haute voix le *Mouvement Féministe*. » Que voilà donc une réunion de couture sympathique, je dirais même unique!

Si j'ajoute que les fiches de l'O.S. éclairent aujourd'hui près de deux mille familles ou individus isolés, qu'il se fait par trimestre

Silhouettes féminines

I. CECILIA BEAUX.

On sait qu'à la suite d'un plébiscite très minutieusement préparé, les femmes américaines ont désigné douze femmes contemporaines, chacune représentant une face de l'activité féminine, comme la plus remarquable et la plus célèbre parmi celles qui exercent cette activité, et qui en sont en quelque sorte le prototype. La femme politique avait été personnalisée par Mrs. Chapman Catt; la femme artiste peintre l'a été par Cecilia Beaux. C'est cette dernière que nous faisons connaître aujourd'hui à nos lecteurs, d'après une étude signée de Mildred Adams, qu'a publiée notre confrère *The Woman Citizen*, de New-York.

Cecilia Beaux naquit à Philadelphia d'un père français et d'une mère américaine qui mourut en la mettant au monde. De son père elle hérita le goût de la beauté et le plus incontestable tempérament d'artiste; de sa jeune mère l'intelligence vive et aussi l'ombrageuse conscience d'une puritaine. Et l'on imagine aisément la valeur, mais aussi le poids de ce double héritage si contradictoire et l'effort que dut accomplir la petite enfant d'abord, l'adolescente ensuite, pour faire servir à son harmonieux développement l'artiste et la puritaine qui s'agitaient en son âme.

Son éducation fut entièrement puritaine, cela est certain: une grand-mère maternelle, des oncles et des tantes siégeaient en un formidable conclave familial et dirigeaient ses efforts enfantins. Calmement, fermement, le conclave exigea beaucoup de la petite Cecilia et la pla à l'habitude du travail bien fait. La musique ne disant rien à l'enfant, une des tantes suggéra de lui faire enseigner les éléments du dessin. Cecilia copia des modèles lithographiés de têtes antiques avec toute la conscience de la bonne petite fille qu'elle

était, et fit si rapidement des progrès, en dépit de la pauvreté d'un tel enseignement, que la question se posa si oui ou non elle allait pouvoir fréquenter une véritable école d'art. Mais un oncle à l'ancienne mode opposa un veto que Cecilia n'osa discuter; dans l'éducation d'une jeune demoiselle accomplie ne pouvait être introduite la reproduction de nudités!

Renoncer à la peinture, Cecilia ne pouvait s'y résoudre et elle partagea son temps entre les portraits faits d'après les photographies de parents mâles ornés de barbes patriarcales et les études de fossiles dont elle illustra un livre scientifique. Pour éviter de se spécialiser dans les fossiles, Cecilia eut enfin la bonne idée d'un cours privé de peinture pour elle et quelques amies, et c'est de ce groupement artistique et juvénile qu'elle envoya à une exposition de l'Académie des Beaux-Arts de Pensylvanie un portrait qui décrocha le premier prix. Mais ce succès ne parvint pas à convaincre la si distinguée famille de Miss Beaux, et surtout pas l'oncle vénérable, que de si brillantes dispositions méritaient bien quelque accroc aux principes d'une éducation conforme aux traditions. Il fallut quatre années encore pour obtenir l'autorisation de travailler à Paris, à l'Académie Julian où professaient alors Robert Fleury et Bouguereau.

La jeune artiste ne revint à New-York qu'en 1890, et six ans plus tard les portraits qu'elle envoya d'Amérique au Salon de Paris secouèrent d'enthousiasme la grande ville. Les critiques d'art louèrent à l'envi sa technique excellente, sa personnalité charmante, et remarquèrent que la France n'avait alors pas un portraitiste de semblable valeur à opposer à la jeune Américaine.

Et depuis lors, la carrière artistique de Miss Beaux se déroule en une impressionnante série de beaux portraits. Elle excelle à évoquer la fraîcheur d'un enfant, la grâce alerte d'une jeune fille, la distinction racée d'une jeune femme; mais ses portraits d'homme lui ont valu une gloire bien méritée. Sa peinture est fluide; elle